



CAP AEPE- Repères pour la formation

publié le 11/01/2023

Descriptif :

CAP AEPE- Repères pour la formation, horaires, démarches pédagogiques, ressources

L'arrêté du CAP AEPE, annexes et rectificatif, ainsi que **les repères pour la formation du CAP AEPE** ont été mis en ligne sur eduscol à l'adresse suivante :

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_AEPE.html ↗

Au sommaire des repères pour la formation :

1. Repères pour les contenus de formation
2. Recommandations horaires
 - 2.1 Repère pour la répartition horaire
 - 2.2 Proposition de répartition des enseignements professionnels par blocs de compétences
3. Démarches pédagogiques à privilégier en centre de formation
 - 3.1 Repères pédagogiques
 - 3.2 Présentation d'une expérimentation
4. Ressources



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.